



SHOTOKAN KARATE CLUB - BULLETIN D'INSCRIPTION 2020-2021

Renseignements :	Ramon MUNOZ	☎ 06 31 11 30 70	✉ skcpontcharra38@gmail.com	📍 243 avenue de la Treille 38530 Pontcharra
Entraîneur : Tiphane MUNOZ : 1 ^{er} Dan - Instructeur Fédéral			Lieu : Gymnase Maurice Cucot 38530 Pontcharra	

ADHERENT (MERCİ DE REMPLIR LISİBLEMENT ET EN MAJUSCULES)

NOM :		PRENOM :		
Adresse :				
CP :		Ville :		
Né(e) le :		à :		
Nationalité :				☎ :
@ mail (lisible !) :				
Tuteur légal :	NOM :	PRENOM :		

CERTIFICAT MEDICAL* DELIVRE PAR UN MEDECIN (ATTESTATION D'APTITUDE MEDICALE A LA PRATIQUE DU SPORT) POSTERIEUR AU 01/07/20

A remplir par le club

Demande de licence effectuée le :	N° licence :
--	---------------------

ADHESION-COTISATION-LICENCE 2020-2021

Vous pouvez régler votre cotisation au comptant (en espèces ou chèque) ou en 2 fois (uniquement par chèques, le premier encaissé à l'inscription, le second au 1^{er} janvier). Dans ce dernier cas, merci de fournir à l'inscription les deux chèques (à l'ordre de « SKC Pontcharra ») des montants indiqués en précisant, au dos de chacun, les nom et prénom de l'adhérent.
Tous les montants comprennent le prix de la licence : 37€.

JE CHOISIS DE REGLER

COMPTANT EN	EN 2 FOIS PAR
<input type="checkbox"/> ESPECES	<input type="checkbox"/> CHEQUES
<input type="checkbox"/> CHEQUE	

BABY KARATE	<input type="checkbox"/> Baby karaté (3-5 ans) (débutant)	Mercredi	16h15 à 17h	150€	Chèque 1 : 90€ Chèque 2 : 60€
	<input type="checkbox"/> Baby karaté (3-5 ans) (2 ^{ème} année)	Mercredi	15h30 à 16h15		
ENFANTS	<input type="checkbox"/> Enfants (débutants 6-10 ans)	Lundi et Jeudi	17h30 à 18h30	170€	Chèque 1 : 100€ Chèque 2 : 70€
	<input type="checkbox"/> Enfants (gradés 6-11 ans)	Lundi et Jeudi	18h30 à 19h30		
ADOS	<input type="checkbox"/> Karaté traditionnel	Lundi et Jeudi	19h30 à 21h	220€	Chèque 1 : 130€ Chèque 2 : 90€
ADULTES	<input type="checkbox"/> Karaté traditionnel (2 cours max sur 3 créneaux)	Lundi et Jeudi	19h30 à 21h		
		Vendredi	20h30 à 22h30		
COMPETITEURS	<input type="checkbox"/> Karaté compétiteurs	Samedi	9h00 à 12h00		

REDUCTIONS (Toute réduction sera soustraite du 2^{ème} chèque, encaissé le 1er janvier)

<input type="checkbox"/> Chèque jeune Isère	<input type="checkbox"/> Aide aux activités mairie de Pontcharra	<input type="checkbox"/> PASS' REGION n°	<input type="checkbox"/> ANCV Sports
Réduction à partir du 2 ^{ème} adhérent (même famille, une seule réduction par famille) : 20€			
Réduction en cas d'utilisation de Chèques Découverte 2020 : 5€			
TOTAL			

Je demande au club de me fournir une attestation de paiement (CE, ...) (par mail uniquement)

DROIT A L'IMAGE

J'autorise le club à faire usage de l'image de l'adhérent (réseaux sociaux, journaux, affiches...) oui - non

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION

***Si, au 1^{er} novembre 2020, le club n'est pas en possession du certificat médical, l'adhérent ne sera plus admis aux cours de Karaté.**

Toute année débutée au club **est due** par l'adhérent (même si l'option paiement en 2 fois a été choisie). Aucun remboursement ne sera effectué, sauf présentation d'un certificat médical d'incapacité à la pratique du karaté. Si vous décidez de payer en 2 fois, **toute réduction sera soustraite du 2^{ème} chèque encaissé le 1er janvier.**

Le club se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol des affaires personnelles. Les parents ont **l'obligation d'accompagner leurs enfants** jusqu'en salle et ne doivent les laisser qu'en **étant assuré que l'entraîneur est bien présent.**

En aucun cas la responsabilité du club ne pourra être engagé si cette obligation n'est pas respectée.

Une **adresse mail lisible** est obligatoire pour recevoir les communications du Club.

J'ai lu et pris connaissance des conditions d'adhésion au club SHOTOKAN KARATE CLUB de PONTCHARRA

Date et signature :